

L'Actu Chazelloise

Juillet 2020



Cet été, redécouvrez les bonheurs de ma ville !



Édito du maire



Chères Chazelloises, chers Chazellois,

En mars, vous avez choisi de nous accorder, à nouveau, votre confiance. Au nom de l'équipe majoritaire, je tiens à vous remercier chaleureusement. La volonté de notre nouvelle équipe est de tenir ses engagements, de conduire les projets proposés pour Chazelles-sur-Lyon. Nous avancerons en maîtrisant la fiscalité, en concertation avec vous, dans l'intérêt général et dans le cadre du développement durable.

Les communes comme premiers acteurs de terrain auprès des français ont su faire montre de réactivité au plus fort de la crise sanitaire. Ainsi, toutes les décisions prises, souvent dans l'anticipation, ont eu prioritairement pour but de préserver la santé de tous, d'assurer une solidarité juste et de maintenir la continuité du service public.

Nous avons mené notre mission aux côtés de tous ceux qui ont contribué à affronter cette crise sanitaire majeure. La somme des investissements individuels a constitué un collectif local remarquable au service des chazellois. MERCI !

La vie quotidienne, économique, sociale, associative et festive, reprend avec toutefois des contraintes sanitaires, réglementaires qui ne permettent pas de donner satisfaction à ceux qui voudraient revenir instantanément au "monde d'avant". Nous faisons au mieux pour améliorer la situation, bien évidemment sans concessions avec votre sécurité sanitaire. Ainsi, les ouvertures de bâtiments et services se feront progressivement au vu du recul attendu du COVID-19. Tant que nous n'avons pas l'assurance que le virus ne circule plus, je fais appel à la vigilance, au sens des responsabilités de tous pour continuer à appliquer les consignes sanitaires. Merci de votre implication et de votre compréhension.

Aujourd'hui, alors même que nous n'avons aucune certitude quant à la fin de la crise sanitaire, nous avons choisi de relancer, localement, notre économie. Notre budget en investissement d'environ 2,9 millions d'euros et diverses mesures de soutien aux petites entreprises viennent d'être votées. Soulignons le développement rapide de la Zone d'Aménagement Concertée des Pupières (lotissement Chanteperdrix : 22 pré-réservations pour 28 lots). L'enfouissement des containers ordures ménagères et le tri sélectif en centre-ville seront réalisés avec le soutien de Forez-Est. En 2021, nous poursuivrons dans cette direction, confortés par une gestion saine de nos finances, malgré le coût de la crise supporté par notre commune.

Actuellement, nous préparons la rentrée, de façon très pragmatique, pour assurer le meilleur quotidien possible à l'ensemble des habitants de la commune. Septembre sera, nous le souhaitons, un nouveau départ pour toutes les activités qui assurent habituellement notre vie de tous les jours. Et nous n'oublierons pas les personnes mises en difficulté ce printemps.

Un des événements majeurs de cette rentrée aura lieu le 12 Septembre. En effet, Chazelles-sur-Lyon a été retenue pour être ville relais-étape du Tour de France. Cela réjouira les amateurs de la Grande Boucle et mettra en lumière notre commune.

Bel été à vous.

Pierre VÉRICEL,
Maire et Conseiller Départemental

Echo Chazellois juillet 2020

Pendant cette crise sanitaire inédite, l'action municipale s'est concentrée sur la protection de la population notamment des plus fragiles. L'activité économique associative et sociale a été mise entre parenthèses afin de lutter contre la propagation du virus.

Au regard du contexte, la municipalité a décidé de diffuser une Actu Chazelloise plutôt qu'un Echo Chazellois que vous aurez le plaisir de retrouver en janvier 2021. Merci pour votre compréhension.

Conseil Municipal d'installation du 26 mai

Lors du conseil municipal d'installation du 26 mai dernier, M. Pierre VÉRICEL a été élu Maire, 8 adjoints dont le 1^{er} adjoint M. Michel NÉEL et 6 conseillers délégués ont été nommés.

Pour conduire sa politique municipale et mener à bien l'ensemble de ses projets dans l'intérêt des Chazellois, l'équipe majoritaire a constitué 4 pôles de travail sous la responsabilité d'un adjoint.

RESSOURCES



- Finances
- Ressources humaines
- Commande publique
- Communication
- Nouvelles technologies

AMÉNAGEMENT



- Urbanisme
- Accessibilité
- Bâtiments communaux
- Voirie urbaine & rurale
- Espaces verts
- Eau & assainissement

SOCIO-ÉDUCATIF



- Action sociale & CCAS
- Vieillesse population
- Enfance-Jeunesse
- Education
- Conseil municipal des enfants

CADRE DE VIE



- Prévention & sécurité
- Culture & animation
- Sport & associations
- Environnement
- Développement durable
- Économie de proximité

Permanences des élus uniquement sur rendez-vous

- **M. Pierre VÉRICEL - Maire** : mardi et vendredi de 9 h à 11 h
- **M. Michel NÉEL - 1^{er} Adjoint** : lundi au vendredi de 9 h à 11 h
- **Mme Jeanine RONGERE - Adjointe aux Ressources Humaines et PCS** : mercredi de 9 h à 11 h
- **Mme Maryvonne MOUNIER - Adjointe aux affaires sociales** : mercredi de 14 h à 16 h
- **M. Ludovic PADUANO - Adjoint à l'animation, la culture et la communication** : samedi de 9 h à 11 h
- **Mme Florence PAILLEUX - Adjointe à l'éducation et enfance-jeunesse** : mercredi de 10 h à 11 h
- **M. Pierre THOLLY - Adjoint à la sécurité et aux sports** : mardi de 14 h à 16 h
- **Mme Marie-Christine BERTHOLLET - Adjointe à l'aménagement et aux travaux** : jeudi 9 h à 11 h
- **Mme Annie CHAPUIS - Conseillère déléguée à l'urbanisme** : jeudi 9 h à 11 h



De gauche à droite : Pierre THOLLY, Maryvonne MOUNIER, Michel NÉEL, Jeanine RONGÈRE, Pierre VÉRICEL, Florence PAILLEUX, Marie-Christine BERTHOLLET, Ludovic PADUANO et Annie CHAPUIS. Manquant sur la photo Michel FAURE (adjoint en charge du logement, de la reconstruction du bâtiment de l'hôpital et du vieillissement de la population).

Un budget 2020 maîtrisé

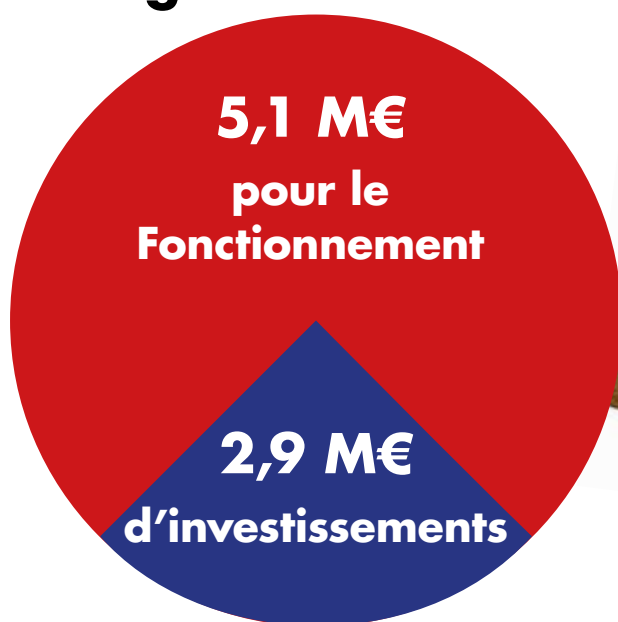
Malgré la crise sanitaire du Covid-19, le budget 2020 sera une nouvelle fois maîtrisé.

Grâce à une gestion rigoureuse de la commune depuis plusieurs années, les dépenses et le manque de recettes liés à cette crise sanitaire inédite, n'impacteront pas les taux d'imposition locaux qui resteront identiques à ceux de 2019.

Les charges de fonctionnement de la commune resteront également identiques à celles de 2019.

Par ailleurs, la majorité municipale poursuit sa volonté d'investissement avec un budget de 2,9 millions d'euros.

Budget total = 8 M€



**Les taux d'imposition locaux
restent inchangés en 2020.**

Dépenses de fonctionnement



Inévitablement impactés par la crise sanitaire du Covid-19, les principaux postes de dépenses de fonctionnement concernent :

la masse salariale :	2 245 000 €
les charges générales :	930 000 €
les charges de gestion :	800 000 €
dont subventions aux associations	335 000 €

Dépenses d'investissement

L'épisode compliqué que nous venons de connaître ne saurait remettre en question les investissements programmés en 2020 sur la commune mais la mise en oeuvre de certains dossiers pourrait être légèrement décalée dans le temps.

1 100 000 € pour la construction et la rénovation des bâtiments publics



L'investissement le plus important concerne la construction d'un complexe multi-activités à dominante sportive au croisement de la rue Claude Protière et la rue de Verdun. Il sera composé d'un dojo, d'un boulodrome et d'une salle de réception. Ce nouvel espace sera en mesure d'accueillir des événements grand public. Le projet prévoit également plusieurs terrains de jeux de boules extérieurs accessibles, des aménagements paysagers et des places de parking.

Le projet a été imaginé dès l'origine pour s'adapter à moindre coût à d'éventuels futurs nouvelles pratiques sportives ou à de nouveaux usages. Il a également été conçu pour réduire les dépenses énergétiques notamment grâce à son toit entièrement recouvert de panneaux photovoltaïques.

600 000 € consacrés aux aménagements urbains

Pour continuer à améliorer votre cadre de vie, 500 000 € seront investis dans des projets et travaux d'aménagements urbains notamment en matière d'éclairage public et d'acquisitions foncières.

300 000 € prévus pour la réfection des voiries et le renouvellement des réseaux



La réfection des voiries et le renouvellement des réseaux souterrains font partie des priorités. Cet investissement s'intègre dans une programmation pluriannuelle qui vise à proposer des chaussées sécurisées pour l'ensemble des usagers (automobilistes, piétons, cyclistes, riverains...). Parmi les principaux chantiers, notons le projet d'aménagement de la route de Saint-Galmier qui fera l'objet d'une concertation générale.

300 000 € dédiés à l'achat de matériels techniques et informatiques destinés aux services techniques, à la médiathèque et aux services administratifs de la mairie.

50 000 € alloués au budget participatif



Pour la première fois cette année, la majorité municipale va allouer un budget participatif de 50 000 €. L'objectif est de mettre en oeuvre des idées proposées par les Chazellois dans l'intérêt commun.

Les Chazellois intéressés par cette démarche, peuvent dès à présent contacter la mairie au 04 77 54 20 20.

Quoi de neuf ?

Équipements sportifs et gymnases

Au regard de l'évolution favorable de la pandémie, la municipalité a décidé de rouvrir les équipements sportifs de plein air (stades, courts de tennis extérieurs et terrains de boules). En revanche, les vestiaires resteront fermés et donc inutilisables jusqu'à nouvel ordre (notamment pour le complexe sportif).

Concernant les gymnases F. Roche et P. Denizot, ils resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Une aide financière d'urgence de 1 000 € à destination des artisans et commerçants de proximité.

La communauté de communes Forez-Est avec la participation de la mairie de Chazelles-sur-Lyon a décidé d'octroyer une aide financière d'urgence de 1 000 € pour soutenir les artisans et commerçants de proximité impactés par la crise sanitaire du COVID-19.

Pour connaître les modalités d'attribution rendez-vous sur :

www.forez-est.fr ou contactez le 09 71 00 49 76 (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

À noter : les dossiers doivent être déposés avant le 31 juillet 2020.

La boulangerie "Au Fournil d'Hervé et Sophie" inscrite au guide du Gault et Millau.

Installée depuis trois ans à Chazelles, 4, boulevard Étienne-Peronnet, la boulangerie "Au Fournil d'Hervé et Sophie" vient de voir son travail récompensé par l'inscription au prestigieux guide du Gault et Millau.

Installation de nouveaux compteurs d'eau



Le Syndicat de l'eau et de l'assainissement débute l'installation de nouveaux compteurs d'eau pour permettre la relève des consommations à distance. Ce nouvel équipement va permettre un relevé automatique des compteurs sans intervention des agents à votre domicile.

D'ici la fin d'année, 300 nouveaux compteurs devraient être installés. Le déploiement est planifié sur 3 ans.

Pour information

Si votre compteur d'eau n'a pas fait l'objet d'une relève en raison de la crise sanitaire, nous vous informons que votre facture de juin a été estimée sur la base de votre consommation du second semestre 2019. Une régulation sera faite lors de votre prochaine relève.

Agrandissement du parking de la salle Bras de Fer



Le parking de la salle Bras de Fer est passé de 31 à 51 places pour limiter au maximum le stationnement sauvage ou dangereux lors d'événements. Lors de l'agrandissement, 3 tilleuls malades ont été abattus. Ils seront remplacés durant le prochain hiver.

Une gare à vélo



A l'intérieur du parc municipal Marguerite Lacroix, en face de l'école Les Petits Chapeliers, une gare à vélo a été aménagée pour stationner votre vélo en toute sécurité.

Le logo de la commune évolue



Les bulles ont été supprimées et le chapeau symbole de la commune a été repositionné au centre pour renforcer notre identité. Si vous avez besoin d'utiliser le nouveau logo de la commune, merci d'en faire la demande à mairie@chazelles-sur-lyon.fr.

Reprise des permanences "Ma commune Ma santé"

Les permanences sur rendez-vous du dispositif «Ma Commune Ma Santé» auront lieu à la Maison des Tilleuls, dans la salle de réunion aux dates suivantes :

Mardi 8 septembre de 14 h à 17 h / Lundi 21 septembre de 14 h à 17 h / Lundi 5 octobre de 9 h à 12 h

Message de remerciement de la part des médecins

L'ensemble des médecins généralistes chazellois tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages de soutien et d'encouragement, ainsi que par leurs nombreux dons, les ont aidés à affronter cet épisode sanitaire sans précédent.

Les bonheurs de ma ville

La fête foraine, le feu d'artifice et son traditionnel défilé animent chaque année la période estivale. D'ores et déjà, le feu d'artifice et le défilé sont annulés. En revanche, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la tenue de la fête foraine reste soumise à l'évolution des contraintes sanitaires liées à la pandémie Covid-19.

Toutefois, les conditions sanitaires s'améliorant, nous vous informons que Chazelles-sur-Lyon a été choisie ville relais-étape du Tour de France le samedi 12 septembre.

Un programme d'animations est en cours d'élaboration en partenariat avec les associations chazelloises pour fêter le passage du plus grand événement cycliste. A noter également le passage du critérium du dauphiné libéré le samedi 12 août.

Chazelles au grand air



À pied ou à vélo, découvrez les paysages de Chazelles et ses environs. Le sentier des moulins vous propose 12 kilomètres de marche, partiellement en bord de Coise, pour découvrir les vestiges des quelque cinquante moulins qui tournaient autrefois. Pour connaître les nombreuses randonnées de Forez-Est, rendez-vous à l'office du tourisme, ou découvrez 60 circuits pour tous niveaux sur rando-forez-est.com

Chapeau bas !



La commune s'est adaptée au confinement, son musée emblématique aussi. Au lieu de l'exposition initialement prévue au printemps, La chapellerie vous propose une exposition temporaire tirée de nos expériences récentes, « Un jour, un récit, une image - Histoires illustrées de confinement ». Pour raconter leur envie d'évasion ou leurs aventures des derniers mois, 24 personnes de tout âge, hommes et femmes, ont pris la plume. Isabelle Grange, chapelière modiste, a illustré ces récits. L'exposition est ouverte du 11 juillet au 4 octobre 2020. Vous pouvez bien-sûr également visiter le musée, et découvrir l'histoire de la chapellerie, sur réservation. Plus d'informations sur place, au 04 77 94 23 29 ou sur le site internet www.museeduchapeau.com.

En vacances, profitez également des activités de la MJC



Comme chaque année, la MJC propose un panel d'activités pour les enfants et les adolescents, tout au long de l'été. Des ateliers à la demi-journée aux petits stages, laissez-vous tenter par les activités sportives, artistiques et culturelles ! L'espace jeune reste également ouvert ! Découvrez le programme complet sur place ou sur le site internet www.mjcchazelles.com.

Envie de sorties ?



Pour vous évader sur votre commune, rendez-vous au centre socioculturel l'équipage. Balade avec énigmes pour enfants et adultes (16/07), atelier cuisine spécial Italie avec le comité de jumelage (21/07) et course d'orientation sur le plateau d'Yzeron (23/07). Tout est réuni pour passer de bonnes vacances sans s'éloigner ! Infos sur lequipage.centres-sociaux.fr et réservations sur place au 04 77 54 95 03.

Ne soyez pas vache, mais plutôt chèvre

«Tendance mohair» est une exploitation agricole... Mais pas que ! Entre Chazelles et Chevières, partez à la rencontre de chèvres et de lapins uniques dans la Loire : les angoras. Grâce à la tonte des chèvres, Joëlle Badoil peut proposer des écharpes, pulls et autres vêtements d'une douceur incroyable. Venez découvrir son travail à la ferme. Contact au 06 60 44 18 80 ou sur internet tendancemohair.com.

À vous la dégustation !



Si la brasserie la Farlodoise ne peut pas encore accueillir de concerts, le drive reste à votre disposition pour vous approvisionner en bières locales. La terrasse est également ouverte, venez discuter et (re)découvrir les saveurs de la Farlodoise ! Drive et terrasse le vendredi de 10h à 19h30.

(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

La traditionnelle fête des classes

La fête des classes aura lieu le samedi 10 octobre. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 77 70 78 29 ou le 06 23 66 19 52. Merci de vous faire connaître si vous n'avez pas reçu les invitations en envoyant un mail - nathaliestephane2@wanadoo.fr.